

PHASES DE REALISATION ENVISAGEES



Pièce n° 1.6 DOSSIER D'APPROBATION



Phases de réalisation envisagées

Phasage de mise en œuvre du SCOT

Le SCOT n'organise pas de phasage particulier.

Cependant, l'évaluation environnementale et le DOO du SCOT précisent une périodicité pour le suivi du SCOT (en particulier : 3 ans pour le suivi des ouvertures à l'urbanisation dans les PLU), dans le cadre de l'examen général prévu par la Loi (tous les 6 ans).